

Séance du 8 juillet 2015 à 19 heures

Commune de DOUELLE – Salle des fêtes

Aujourd'hui, huit juillet deux mille quinze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Douelle –Salle des fêtes

Etaient présents :

56 titulaires dont 4 possédant une procuration
8 suppléants dont 0 possédant une procuration

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CAHORS

M. LABRO Didier,
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M. MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, Mme BOUIX Catherine, M. BOUILLAGUET Vincent, MME FAUBERT Françoise, Mme LENEVEU Hélène, M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY Sabine, M. COLIN Henri, M. DELPECH Bernard, M. COUPY Daniel, M. HUREAUX Roland, Mme RIVIERE Brigitte,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
M. PEYRUS Guy,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
Mme VALETTE Roselyne,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,
M. NOUAILLES Serge,
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique,
M. FIGEAC Philippe,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. HEE Gérard,

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MONTGESTY
NUZEJOULS
PRADINES

ST DENIS CATUS
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

• SUPPLEANTS :

BOISSIERES
CABRERETS
COURS
LABASTIDE DU VERT
MAXOU
MONTGESTY
SAINT GERY
TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle,
M. PAULIN Peter,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
Mme SOLIVERES Hélène,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BERNIOT Pierre-Jacques
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

ARCAMBAL

21 titulaires - 19 suppléants

Titulaire : Mme TEULIERES Marcelle (procuration donnée à M. LABRO Didier, tit),

BOISSIERES
CABRERETS
CAHORS

Suppléant : Mme MARMIESSE Yvette,
Titulaire : M. SECOND Dominique,
Titulaires : M. SINDOU Géraud, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD
Elise, Mme LOOCK Martine (procuration donnée à M. MUNTE
Serge, tit), Mme BONNET Catherine (procuration donnée à Mme
FAUBERT Françoise, tit), M. DEBUISSON Guy, M. LE QUENTREC
Yannick, Mme EYMES Isabelle,

CAILLAC
CALAMANE
CIEURAC
FONTANES
FRANCOULES

Suppléant : M. BRIS René,
Suppléant : M. FAURE Jean-Pierre,
Suppléant : M. GARD Michel,
Suppléant : M. PLANAVERGNE Jean-François,
Titulaire : M. GUILLEMOT Jean-Luc
Suppléant : M. COMBET Gil,

GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LAROQUE DES ARCS
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECMONT

Suppléant : M. OUVRARD François,
Titulaire : M. CANCEIL Philippe,
Suppléant : M. BONNEMERE Jean-Claude,
Suppléant : M. BARDINA Fabien,
Suppléant : Mme SALANIE Jacqueline,
Titulaire : M. SABOT Aimé,
Titulaire : M. PRADDAUDE Jean-Paul,
Suppléant : M. PONS Stéphane,

MERCUES

Titulaires : M. DIZENGREMEL Ludovic (procuration donnée à Mme
LANES Bénédicte, tit), Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,

NUZEJOULS
PONTCIRQ

Suppléant : M. BESSEDE Arnaud,
Titulaire : M. CHATAIN Thierry,
Suppléant : M. SOULIER Yves,

PRADINES
SAINT CIRQ LAPOPIE

Titulaire : M. LIAUZIN Christian,
Titulaire : M. MIQUEL Gérard,
Suppléant : M. DECREMPS Frédéric,

SAINT DENIS CATUS
SAINT GERY
SAINT MEDARD

Suppléant : M. RAFFY Bernard,
Titulaire : M. BORIES Olivier,
Titulaire : M. FERNANDEZ Pierre,
Suppléant : M. RIGAL Serge,

SAINT PIERRE LAFEUILLE

Titulaire : M. GILBERT Joël,
Suppléant : M. BONNET Frédéric,
Suppléant : M. NICOLAON Patrick,
Suppléant : M. GILES Jérôme,

VALROUFIE
VERS

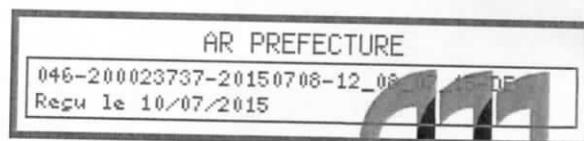
Secrétaire de séance : M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Achats – Commande Publique

Objet : Fourniture de denrées alimentaires en circuits courts- Lancement de la procédure et
signature des marchés

A été adopté à l'Unanimité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 8 juillet 2015
Rapporteur : Claude TAILLARDAS

Rédacteur : Fabienne ROMANISYN
Service : Achats – Commande Publique

Objet : Fourniture de denrées alimentaires en circuits courts- Lancement de la procédure et signature des marchés

Mesdames, Messieurs,

Les services de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors sont amenés, de façon récurrente, à faire appel à des entreprises externes pour la fourniture de denrées alimentaires selon un mode de production respectueux de l'environnement, pour le service de la restauration collective.

Le marché prend fin le 31 décembre 2015 et il convient de le relancer.

La consultation est passée dans le cadre d'un appel d'offres ouvert en application des articles 10, 33, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics. Il s'agit d'un marché à bons de commandes alloti. Les lots sont définis comme suit :

- Lot 1 : Yaourt fermier en circuit court
- Lot 2 : Yaourt fermier bio en circuit court
- Lot 3 : Fromage petit vache 25g en circuit court
- Lot 4 : Fromage petit vache 40g en circuit court
- Lot 5 : Fromage blanc fermier en circuit court
- Lot 6 : Rocamadour AOP en circuit court
- Lot 7 : Raisin bio en circuit court
- Lot 8 : Fraise de saison en circuit court
- Lot 9 : Pomme de saison en circuit court
- Lot 10 : Kiwi frais en circuit court
- Lot 11 : Melon IGP melon du Quercy en circuit court
- Lot 12 : Pomme de Terre fraîche en circuit court
- Lot 13 : Carotte fraîche de saison en circuit court
- Lot 14 : Courgette fraîche de saison en circuit court
- Lot 15 : Légume frais bio de saison en circuit court
- Lot 16 : Viande bio en circuit court
- Lot 17 : Canard cuisiné en circuit court
- Lot 18 : Lentilles BIO en circuit court

Ce marché à bons de commandes est passé pour une durée de 1 an et pourra être reconduit 3 fois.

L'estimation prévisionnelle tous lots confondus et toutes années confondues est de 410 000,00 € H.T.

Les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets 2016 et suivants.

Les montants minimum en € HT par lot et par an sont de :

- Lot 1 : Montant minimum : 8 750,00 € HT
- Lot 2 : Montant minimum : 12 205,00 € HT
- Lot 3 : Montant minimum : 5 200,00 € HT
- Lot 4 : Montant minimum : 5 000,00 € HT
- Lot 5 : Montant minimum : 7 500,00 € HT
- Lot 6 : Montant minimum : 3 150,00 € HT
- Lot 7 : Montant minimum : 4 320,00 € HT
- Lot 8 : Montant minimum : 2 600,00 € HT
- Lot 9 : Montant minimum : 1 300,00 € HT
- Lot 10 : Montant minimum : 2 700,00 € HT
- Lot 11 : Montant minimum : 1 540,00 € HT
- Lot 12 : Montant minimum : 6 000,00 € HT
- Lot 13 : Montant minimum : 4 200,00 € HT
- Lot 14 : Montant minimum : 1 320,00 € HT
- Lot 15 : Montant minimum : 3 765,00 € HT
- Lot 16 : Montant minimum : 15 900,00 € HT
- Lot 17 : Montant minimum : 12 950,00 € HT
- Lot 18 : Montant minimum : 1 400,00 € HT

Pour chacun des lots, le marché ne comporte pas de seuil maximum.

L'attribution des marchés se fera par lots séparés.

En conséquence, j'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux articles cités ci-dessus ;

AR PREFECTURE

046-200023737-20150708-12_08_07_15-DE
Reçu le 10/07/2015

- b- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à conclure et à signer les marchés et tous actes consécutifs relatifs à l'exécution de ces marchés, d'imputer les dépenses nécessaires aux budgets 2016 et suivants.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VASSOUZE-FAURE

